



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102948>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-102948**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché d'Agent Foncier pour l'opération du T8 SUD SAINT-DENIS PARIS et pour l'opération du T1 Nanterre - Rueil-Malmaison.

Description : T8 Sud : L'opération Tram 8 Sud Saint-Denis - Paris est inscrite au Schéma Directeur de la Région Île-de-France ainsi qu'au Plan de Déplacements Urbains de la Région Île-de-France (PDUIF). Elle prévoit le prolongement de la ligne T8 sur 5,7 km, de la station Saint-Denis Porte de Paris (Saint-Denis) à la Gare Rosa Parks (Paris). La fréquence envisagée est de 1 tram toutes les 4 minutes aux heures de pointe. La fréquentation du prolongement est estimée à 100 000 voyageurs/jour. La mise en service est envisagée à l'horizon de 2031. Sur le secteur de la Seine Saint-Denis, la maîtrise d'ouvrage (Système de Transport et Aménagements Urbains) est assurée par Île-de-France Mobilités. Sur le secteur de Paris, la maîtrise d'ouvrage du système de transport est assurée par Île-de-France Mobilités et la maîtrise d'ouvrage des aménagements urbains est assurée par Ville de Paris. La maîtrise d'ouvrage de l'extension du Site de Maintenance et Remisage (SMR) et des systèmes d'exploitation est confiée à la RATP. RATP gèrera également la fourniture du matériel roulant. La coordination des maîtres d'ouvrage est assurée par Île-de-France Mobilités. T1NR : L'opération Tram 1 Nanterre - Rueil-Malmaison (T1NR) prévoit le prolongement de la ligne historique du T1 sur 7,5 km, de la station Gabriel Péri (Colombes) au Château de Malmaison (Rueil-Malmaison). Au total, elle comporte 15 stations. La fréquence envisagée est de 1 tram toutes les 4 minutes aux heures de pointe. La fréquentation du prolongement est estimée à 64 000 voyageurs/jour. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Île-de-France Mobilités (système de transport) et le Département des Hauts-de-Seine (insertion urbaine). La coordination des maîtres d'ouvrage est assurée par Île-de-France Mobilités. Les prestations du présent accord-cadre mono-attributaire font l'objet de bons de commande conclu avec un seul opérateur économique au sens des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La rémunération, in fine, des prestations

résulte de l'application des quantités réellement commandées et exécutées au prix unitaire indiqué dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 000 000,00 Euros HT pour toute la durée du marché.

Identifiant de la procédure : b89dac66-b09f-4958-b2f2-157139f40b14

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent accord-cadre n'est ni alloti ni fractionné en tranche. Le marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché est passé selon la procédure d'Appel d'offres ouvert, en application des articles R.2124-1, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Dans le cadre de cette consultation pour l'accord-cadre, la proposition de variante libre par les candidats n'est pas autorisée, aucune variante n'est imposée par l'Acheteur et il n'est pas prévu de PSE (prestations supplémentaires éventuelles). L'ensemble des dossiers devront être rédigés en Français. Le délai de validité des offres est de 8 mois à compter de la date limite de remise de l'offre. L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements sous peine d'élimination des candidatures concernées. Il n'est pas prévu de visite de site obligatoire. Aucune retenue de garantie n'est prévue. Une avance est accordée au Titulaire sur chaque bon de commande sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Elle n'est due que sur la base du montant du marché diminué du montant des prestations confiées à des sous-traitants et donnant lieu à paiement direct. Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement d'une avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. Les ressources qui seront mobilisées pour financer les prestations sont constituées par les fonds propres de l'Acheteur. Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70000000 Services immobiliers

2.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché d'Agent Foncier pour l'opération du T8 SUD SAINT-DENIS PARIS et pour l'opération du T1 Nanterre - Rueil-Malmaison.

Description : Le présent marché vise à sélectionner l'agent Foncier chargé de : >Obtenir la maîtrise foncière de tous les terrains nécessaires à la réalisation de l'opération : - Étude de dureté foncière, - Assurer une production documentaire et cartographique de géomètres experts (assistance à la réalisation de(s) enquête(s) parcellaire(s), de l'état parcellaire, des documents d'arpentage), - Occupation du domaine public, - Conduite des négociations en vue des acquisitions à l'amiable, mise en oeuvre et assistance au suivi des acquisitions par voie judiciaire d'expropriation, - Courriers de notification, y compris pièces jointes, de l'avis d'ouverture d'enquête à tous les propriétaires et autres titulaires de droits réels concernés, réponses aux questions soulevées par le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête, >La prestation attendue n'étant achevée que lorsque : - Les terrains sont libérés dans un délai compatible avec la planification des travaux, et/ou lors de la mise en service, - Les indemnités dues, aux propriétaires comme aux occupants, dans le cadre amiable comme contentieux, sont réglées en totalité et définitivement, >Assurer leur gestion ultérieure (administration des biens, rétrocession et re-vente) jusqu'au démarrage des travaux et/ou jusqu'à la mise en service du T8S et du T1NR, >Obtenir toutes les autorisations d'accès ou d'occupation nécessaires à la réalisation de l'opération et constituer toutes servitudes et/ou convention (pour les accrochages des lignes aériennes, l'éclairage public, et les caméras d'exploitation) >Accompagner IDFM à la gestion ultérieure de son patrimoine (redécoupage, rétrocessions). >Fournir des prestations de conseil en matière juridique et foncière (établissement de documents de bornage, publicité foncière du transfert de propriété, établissement d'un état descriptif de division en volume ou d'un modificatif, notification d'acte de procédure par voie extrajudiciaire), >Assister IDFM dans la préparation, le déroulé et la conclusion (le cas échéant par convention amiable) des référés préventifs, >Assurer une production documentaire et cartographique de géomètres experts, >Apporter une expertise en valorisation foncière (production de rapport d'estimation de valeur vénale, d'indemnité d'évictions etc.) afin d'appuyer IDFM dans la stratégie et les négociations, >Participer au pilotage des acteurs impliqués dans les sujets foncier (notaire, of-ficier de justice, avocat, MOE, Prestation compensation environnementale).

Identifiant interne : 2025-034

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70000000 Services immobiliers

Options :

Description des options : Les prestations similaires à celles du présent accord-cadre pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Valeur économique (Montant Total TTC du DQE) - 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Moyens humains - 30 points Les sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Valeur technique - 30 points Les sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_7dq7bLgzLQ

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_7dq7bLgzLQ

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune retenue de garantie n'est prévue. Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des offres : 31/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont celles prévues au CCAP et au CCTP (délais, modalités d'intervention, sous-traitance, etc.). Des conditions d'exécution à caractère environnemental s'appliquent également et sont détaillées dans le CCAP.

Facturation en ligne : Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. En application de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, l'Acheteur interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : Les ressources qui seront mobilisées pour financer les prestations sont constituées par les fonds propres de l'Acheteur. Le règlement s'effectue par virement au compte noté à l'Acte d'engagement selon les règles de la comptabilité publique. La facturation et le paiement en ligne seront utilisés.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : aurelien.berges@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33 1 87 05 23 42

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Tribunal administratif de Paris

Adresse postale : 7, Rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 793888d0-d551-45ba-80a6-496b2039d36b - 04

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/09/2025 à 16:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2025